

DEVENIR PILOTE – CHECKLISTS

S'INFORMER

MÉTIERS DE PILOTE IDENTIFIÉS

- Ligne (major/legacy, low-cost, ultra-low-cost, charter, cargo, regional, inter-îles...)
- Militaire (chasse, transport, armée de l'air, aéronavale, armée de terre...)
- Affaires (pour un propriétaire, en charter, EVASAN, aviation taxi...)
- Travail aérien (relevés topographiques, photo, surveillance de réseaux, largage, tractage, démonstrations, épandage, convoyage, brousse...)
- Instruction (aéroclubs, écoles de pilotes professionnels, indépendant, TRI/TRE...)
- Essais en vol (militaire, civil, constructeur, réception...)
- Autres missions spécialisées (lutte anti-incendie, agresseur, captation de données...)

EMPLOYABILITÉ ÉVALUÉE

- Délai de recherche d'emploi en sortie de formation et profils recherchés par les recruteurs (expérience, heures de vols, qualifications...)

CURSUS IDENTIFIÉS

- Civils (gratuits ou payants, privés ou publics, filières cadets, partenariats compagnies...)
- Militaires (de carrière ou contractuel, EOPAN, EOPN, ALAT...)

TYPES DE FORMATION IDENTIFIÉS

- Modulaire, intégré ou MPL

PHASES, LICENCES & QUALIFICATIONS IDENTIFIÉS

- PPL, ATPL théorique, mûrissement, CPL, IR-SE/ME, Advanced UPRT, MCC-simple/JOC/APS, FCL.055(d), QT, prorogations, maintien de compétences...

COÛTS ÉSTIMÉS

- Formation initiale : frais pédagogiques, frais d'examens, matériel indispensable (casque, tablette, cartes, computer de vol...), visites médicales, frais de vie, frais d'émission de licences...
- Maintien de la licence et des qualifications : visites médicales, prorogations ou renouvellements de qualifications...
- Recherche d'emploi et sélections en compagnie : transport, logement, stage de préparation aux sélections, séances de réentraînement sur simulateur...
- 1^{er} embauche : FI, QT, transfert de licence, déménagement, uniformes, frais annexes...

PROFESSIONNEL.L.E.S RENCONTRÉ.E.S

- Portes ouvertes d'aéroclubs/d'écoles, visites spontanées, forums des métiers, meetings aériens, associations...

CRITÈRES D'APTITUDE MÉDICALE VÉRIFIÉS

- En cas de doute, se rapprocher d'un centre aéromédical et éventuellement passer la visite médicale de classe 1 par anticipation

NIVEAU ACADÉMIQUE MINIMUM VÉRIFIÉ

NIVEAU D'ANGLAIS MINIMUM VÉRIFIÉ

CHOISIR UNE FORMATION

PROJET PERSONNEL DÉTERMINÉ

CONTRAINTES LEVÉES

- Budgétaires, médicales, temporelles, géographiques, familiales, linguistiques...

ÉCOLES POTENTIELLES SÉLECTIONNÉES

RETOURS D'EXPÉRIENCES PRIS & COMPARÉS

- Elèves en formation, anciens élèves, instructeurs, pilotes en activité, réseaux sociaux...
- Viabilité financière, respect des délais et des engagements, persistance de contentieux avec d'anciens élèves/salariés, sous-traitance importante, homogénéité de flotte, partenariats compagnies, ratio élèves/instructeurs, locaux, entretien du matériel...

DEVIS/CONTRATS OBTENUS

LIRE UN CONTRAT DE FORMATION

Les items qui suivent sont une synthèse des *exigences réglementaires applicables aux formations de pilote en France*. Elles sont issues du règlement AIRCREW, des dispositions du code du travail applicables à la formation professionnelle et du droit commun des contrats.

IDENTITÉ DU FORMATEUR..... VÉRIFIÉ

- Identifier si une large portion de la formation est sous-traitée et s'assurer que le formateur demeure responsable de la bonne exécution du contrat de formation

AGRÈMENT VÉRIFIÉ

- Liste des organismes de formation agréés dit « ATO » : <https://www.ecologie.gouv.fr/organisme-formation-agree-ato>

TYPE DE FORMATION INDIQUÉ

DURÉE DE FORMATION INDIQUÉ

LIEU(X) DE FORMATION INDIQUÉ(S)

MODE DE SÉLECTION INDIQUÉ

- Le formateur doit évaluer le niveau des candidats afin de s'assurer qu'ils ont un niveau de connaissances suffisant pour suivre la formation

PROGRAMME DE FORMATION DÉTAILLÉ

- Licences et qualifications visées (ATPL théorique, CPL, MEP, IR, FI, type de MCC...)
- Les phases de cours théoriques et/ou pratiques et leur décomposition (matières, cours au sol en vue d'une qualification...)
- Le nombre et le détail des heures de vol et/ou de simulateurs prévues (solo, double commandes, mono ou multimoteur...)

CONDITIONS DE DÉROULEMENT INDIQUÉES

- Cours en présentiel ou à distance, langue de formation, moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre (banques de données, avions, simulateurs...)

QUALIFICATIONS DU PERSONNEL INDIQUÉES

CONDITIONS FINANCIÈRES VÉRIFIÉES

PRIX INDIQUÉ

DÉCOMPOSITION DU PRIX PAR PHASE & ITEM

PAIEMENT AU FUR ET À MESURE

- *Doit être corrélé à la progression de l'élève, pas d'échéancier fixe*

PAIEMENT INTÉGRAL INTERDIT

- *Même si une remise ou des prestations supplémentaires sont prévues*

DÉLAI DE RÉTRACTATION DIX JOURS MINIMUM

1^{ER} PAIEMENT APRÈS DÉLAI DE RÉTRACTATION

- *Maximum 30% puis règlement au fur et à mesure*

CE QUI EST COMPRIS OU NON VÉRIFIÉ

- *Frais d'examen, tablette, computer de vol, casque, uniforme, taxes d'atterrissage, cartes aéronautiques...*

ARRÊT DE FORMATION REMBOURSEMENT AU PRO RATA

SUPPLÉMENTS SOUMIS À ACCORD

- *En cas de refus de l'élève, la résiliation du contrat doit être possible*

TRAITEMENT DE L'ÉCHEC INDIQUÉ

- Procédure et modalités détaillées (mesures de remédiation, réentrainements, évaluation par l'équipe pédagogique réunie...)
- Tout surcoût est soumis à l'accord préalable de l'élève et, en cas de refus, la résiliation du contrat doit être possible

PARTENARIAT COMPAGNIE (si applicable) DÉTAILLÉ

- Modalités de présentation aux sélections compagnie, engagements qualitatifs...

ENGAGEMENTS COMMERCIAUX (si applicable) DÉTAILLÉS

- Traduction contractuelle des engagements pris par l'école dans son offre commerciale (taux d'emploi garanti à la sortie, prorogation des qualifications, réductions...)